

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**COMITE SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2021****2021-06-03****Objet : Ressources humaines, organisation et moyens des services –
actualisation et adaptation du tableau des emplois et effectifs**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 23 septembre 2021, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Gérard THEPAUT, président.

Présents : Mmes Armelle MANCHEC, Laëtitia DUMAS, MM. François ARS, Christophe BROHAN, Thierry ÉVENO, Michel GUERNEVÉ, Pascal GUIBLIN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Claude LE JALLÉ, Denis LE RALLE, Alban MOQUET, Christian SÉBILLE, Gérard THÉPAUT,

Absents : MM. Régis FACCHINETTI, Patrice LE PENHUIZIC, Loïc LE TRIONNAIRE, François MOUSSET, Jean-Pierre RIVOAL, Roland TABART, Joël TRIBALLIER.

Pouvoirs : Pascal BARRET a donné pouvoir à Alban MOQUET, Samuel FERET a donné pouvoir à Bruno LE BORGNE.

Quorum : 14 délégués (titulaire ou suppléants) présents à l'ouverture de la séance) ; le quorum (12 délégués) est atteint.

Le président présente le rapport suivant :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée ;

Considérant la nécessité de modifier un cadre d'emploi de catégorie C (Assistante administrative) en cadre d'emploi de catégorie B (Assistante de direction) ;

Considérant la délibération n° D-2021-01-04 modifiant le tableau des effectifs des emplois en date du 25 février 2021 ;

Compte tenu de la vacance de l'emploi de filière administrative catégorie C « assistante administrative accueil-sécrétariat » et dans le cadre de l'optimisation de l'organisation des services, il convient de supprimer cet emploi de filière administrative catégorie C « accueil-sécrétariat » et de créer l'emploi dans la filière administrative catégorie B « assistant de direction ».

En outre, compte tenu des difficultés répétées rencontrées dans le recrutement de personnel, il est proposé de décider que tous les emplois inscrits au tableau des emplois et des effectifs du SYSEM sont susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels.

Il est proposé au comité syndical d'adopter le tableau des effectifs modifié et d'ouvrir la possibilité de pourvoir tout emploi au sein du SYSEM par un agent relevant de la fonction publique ou par un agent contractuel.

Vu l'avis FAVORABLE du Bureau syndical en date du 15 septembre 2021,

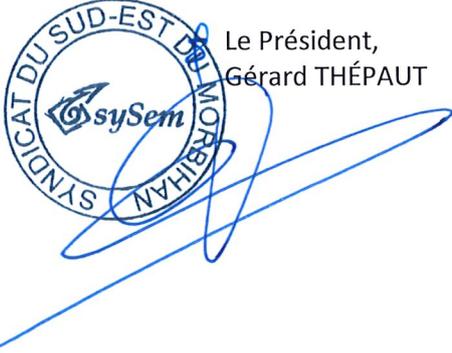
Après en avoir délibéré, le comité syndical décide **d'ADOPTER** le tableau des effectifs ci-annexé.

Vote :

Votants :	16
Voix contre :	0
Abstentions :	0
Voix pour :	16

Pour extrait conforme

Le Président,
Gérard THÉPAUT



Délibération rendue exécutoire par publication :

Affichée le / /

Retirée le / /

TABLEAU des EMPLOIS et des EFFECTIFS du SYSEM au 15 SEPTEMBRE 2021

EMPLOIS					EFFECTIFS			
Fonction-poste-emploi	TTH	Filière	Caté-gorie	Grades possibles pour le poste	Grade de l'agent occupant le poste	Statut	Position	Quotité de travail (%)
DIRECTION								
Directeur des services	35 h	Tech	A	Ingénieur principal, Ingénieur en chef	Ingénieur principal	Tit.	Activité	100 %
PÔLE TECHNIQUE								
Responsable du service technique	35 h	Tech	A	Ingénieur, Ingénieur principal	Ingénieur principal	Tit.	Activité	100 %
Études, travaux et patrimoine	35 h	Tech	A	Ingénieur	Ingénieur	Tit.	Activité	100 %
Suivi environnemental et réglementaire des installations	35 h	Tech	B	Technicien principal	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Tit.	Activité	100 %
Suivi et contrôle des exploitations, mission observatoire	35h	Tech	B	Technicien, Technicien principal	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Tit.	Activité	100 %
SERVICE COMMUNICATION								
Responsable du service communication	35 h	Adm	A	Attaché	Attaché	Tit.	Activité	100 %
Animation pédagogique, communication	24,5 h	Anim. Adm. Tech.	C	Adj. d'animation 2 ^e cl. / 1 ^e cl. / ppal 2 ^e cl. / 1 ^e cl. Adj. administrat. 2 ^e cl. / 1 ^e cl. / ppal 2 ^e cl. / 1 ^e cl. Adj. techniq. 2 ^e cl. / 1 ^e cl. / ppal 2 ^e cl. / 1 ^e cl.	Adjoint administratif de 2 ^{ème} cl.	Tit.	Activité	80 %
SERVICE FINANCES								
Finances : Budget, comptabilité, comptabilité analytique	35 h	Adm	C ou B	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} cl., Rédacteur	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} cl.	Tit.	Activité	100 %
Assistant comptable et administratif (Ressources Humaines)	35 h	Adm	C	Adjoint administratif 2 ^e cl. / 1 ^e cl. Adjoint administratif principal 2 ^e cl. / 1 ^e cl.	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} cl.	Tit.	Activité	100 %
SERVICE ADMINISTRATIF								
Commande publique, affaires juridiques, foncières, assurances	35 h	Adm	A	Attaché, Attaché principal	Attaché	Tit.	Activité	100 %
Assistance de direction	35h	Adm	B	Rédacteur, rédacteur principal		.		100 %

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

100 %

100 %

ID : 056-255613374-20210929-D_2021_06_03-DE